

Composante :	UFR Simone Veil Santé
Adopté par le conseil de composante le :	
Adopté par la CFVU en date du :	15/06/2021

Régime d'inscription :	<input checked="" type="checkbox"/> Formation initiale <input type="checkbox"/> Formation initiale en apprentissage <input type="checkbox"/> Formation continue <input type="checkbox"/> Formation continue en contrat de professionnalisation
------------------------	---

ACCREDITATION 2020 - 2024  
**MAQUETTE ET MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET COMPETENCES**  
 Formation en BCC PHASE PRELIMINAIRE  
 Année universitaire 2021 / 2022

1ère année  
**Intitulé de la mention : Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Maieutiques**  
**Intitulé du parcours type (si existant) :**



[Dispositions particulières](#)

**Assiduité**

L'assiduité aux séances de travaux dirigés (TD) et de travaux pratiques (TP) et à certains cours est obligatoire, toute absence doit être justifiée auprès de l'équipe pédagogique dans un délai de 5 jours ouvrés. En cas de retard supérieur à 10mn, l'enseignant peut refuser l'accès à l'étudiant.

En cas d'absence injustifiée à un enseignement obligatoire, l'étudiant(e) est déclaré(e) défaillant(e) à l'UE en 1ère session.

En cas d'absences justifiées répétées dans une même UE, l'étudiant (e) peut être déclaré (e) défaillant à l'UE concernée en 1ère session

**Présence aux épreuves**

La justification d'absence à une épreuve doit être fournie dans un délai de 5 jours ouvrés.

Pour les épreuves sur convocation:

En cas d'absence injustifiée à une épreuve, l'étudiant(e) est déclaré(e) défaillant(e) à l'UE en 1ère session.

En cas d'absence justifiée à une épreuve, la mention ABJ est portée. Le calcul de la moyenne sera effectué comme si l'étudiant avait obtenu la note de zéro.

Tout enseignement obligatoire peut commencer par une épreuve sans convocation comptant dans le contrôle continu. Pour ces épreuves:

En cas d'absence injustifiée à une épreuve, la mention ABI est portée et la note de zéro est utilisée dans le calcul de la moyenne.

En cas d'absence justifiée à une épreuve, le calcul de la moyenne se fera sans cette épreuve

En cas d'absences injustifiées répétées, un(e) étudiant(e) absent(e) à plus de 40% des épreuves de contrôle continu de l'UE concernée est déclaré(e) défaillant(e) à l'UE en 1ère session.

**Règles de compensation**

Il n'existe pas de compensation entre les 2 semestres. Il n'existe pas de compensation entre les BCC.

Les UE d'un même BCC ne se compensent pas entre elles à l'exception du BCC Santé Société Humanité (S2): il est validé par la moyenne des UE qui le composent, pondérés par les ECTS affectés à chacun de ces éléments, à condition d'obtenir une note minimale de 7/20 à chaque élément.

**Première session et seconde chance:**

En cas de non validation d'un ou plusieurs BCC, l'étudiant (e) est automatiquement convoqué(e) aux épreuves de seconde chance de toutes les UE non acquises du ou des BCC non acquis.

Sur cette base, l'étudiant(e) peut définir la liste des secondes chances où il(elle) ne se présente pas. La note de première session est alors conservée. L'étudiant(e) dispose d'un délai de 5 jours ouvrés après la publication des résultats de la première session pour effectuer cette démarche. Passé ce délai, l'étudiant(e) doit se présenter à toutes les épreuves où il ou elle est convoqué(e).

**UE Cliniques**

Les UE Apprentissages Cliniques de S1 et S2 sont constitués des ECUE stages et traces d'apprentissage. Chaque ECUE ne porte pas d'ECTS et n'est pas capitalisable.

La validation des stages est prononcée au vu du carnet de stage par le directeur de la structure assurant la formation de sage-femme ou son représentant, sur avis du responsable de stage.

L'UE Apprentissages Cliniques est validée si les conditions suivantes sont réunies :

Avis favorable de chaque responsable de stage (1 rapport par période de stage), validation de l'acquisition des objectifs institutionnels (carnet de stage et carnet d'enseignement clinique).

Validation de chaque trace d'apprentissage.

Participation aux séances de simulation. Les séances de simulation peuvent avoir lieu au 1er et/ou au 2ème semestre selon la structure de formation.

Les stages non effectués seront à rattraper en totalité.

1 semaine de stage équivaut à 30h. Toute absence doit être récupérée. Au maximum 6 semaines de stage peuvent être rattrapées durant l'été.

Les stages de 4 semaines non validés entraînent un rattrapage de 3 semaines.

Les stages de 3 semaines non validés entraînent un rattrapage de 2 semaines.

Les stages de 2 ou 1 semaines non validés sont à rattraper en totalité.

En cas de redoublement . les étudiants accomplissent à nouveau douze mois de stage incluant les congés annuels et les stages dont la validation n'a pas été obtenue ( art D 6153-99 -Décret 2016-1335 du 7 octobre 2016 relatif aux fonctions en milieu hospitalier et extrahospitalier des étudiants en maieutique).

**BCC d'ouverture**

Les étudiants non admis dans l'année supérieure ont la possibilité d'anticiper les UE libres proposées en 2ème année de DFASMa.

Possibilité pour les étudiants admis en 2ème année de DFASMa, d'effectuer un stage d'une durée minimum de 90 heures soit 3 ECTS, pendant l'été. En cas d'avis favorable, sur demande de l'étudiant et avec l'accord du directeur de la structure ou de son représentant, ce stage peut être valorisé au 3ème semestre comme UE libre "projet étudiant" et validé par les jurys de 2ème année de DFASMa.

La validation des UE libres est soumise à un présentiel obligatoire : toute absence justifiée supérieure à 20% du volume horaire total de l'UE peut entrainer l'invalidation de l'UE libre en 1ère session. Toute absence injustifiée entraine d'emblée l'invalidation de l'UE libre en 1ère session.

**Dettes**

Les étudiants sont autorisés à passer dans l'année supérieure avec un maximum de 5 ECTS de dettes dans les UE suivantes : Pharmacologie, Santé Publique, SHS et UE libres.

Il sont également autorisés à passer dans l'année supérieure avec une dette pour l'UE Service sanitaire-action de prévention.

**FGSU**

L'étudiant doit obligatoirement suivre l'enseignement FGSU afin d'acquérir l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence avant l'obtention du Diplôme d'État de sage-femme.

**Service sanitaire**

L'ECUE service sanitaire - action de prévention valide 3 ECTS dans l'UE Apprentissages cliniques du 2ème semestre. 15 journées de stage ( 90heures) y sont consacrées sur les temps de stage du 1er ou 2ème semestre . En cas de non atteinte des objectifs des stages impactés par le service sanitaire, ceux-ci devront être récupérés sur le cycle.

La validation de cet ECUE en session 1 repose sur l'avis favorable du responsable de la structure d'accueil dans laquelle l'action a été réalisée et sur la validation du rapport d'action.

code	Bloc annualisé (A) ou semestrialisé (S)	intitulé	intitulé en anglais	Obligatoire /optionnel	Nom responsable	cocher si reponsables extérieurs de l'UVSQ	Volumes horaires					ECTS = coefficient	Modalités de contrôle des connaissances et compétences											
							Présentiel				Distanciel		Total horaire	1ère session					2nde chance					
							CM	TD	TP	Total présentiel	Nbre d'heures			Type de contrôle (4)					Type de contrôle					
														Contrôle continu		Examen terminal		TP	2nd session		Autres			
%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve							
	S1	<b>BCC PERINATALITE ET SANTE GENESIQUE</b>																						
MSMOB110 MEMOB110	S1	UE Obstétrique Maieutique	Maieutical obstetrics	Obligatoire	E. Hericher C. Talot		33	17		50		50	5	100%	Ecrit Oral Travail personnel					100%	Ecrit			
MSMOB120 MEMOB120	S1	UE Néonatalogie-Pédiatrie	Neonatology- Pediatrics	Obligatoire	E. Hericher C. Talot		26	16		42		42	4	100%	Ecrit Oral Travail personnel					100%	Ecrit			
MSMCL120 MEMCL120	S1	UE Apprentissages cliniques	Clinical learning	Obligatoire	E. Le Roux C. Talot								12											
MSMCL121	S1	Stages	Internships	Obligatoire						360		360			Cf Dispositions particulières									
MSMCL123	S1	Simulation	Simulation	Obligatoire											100%	Présentiel obligatoire					100%	Présentiel obligatoire		
MSMCL122	S1	Traces d'apprentissages	Traces of learning	Obligatoire											Cf Dispositions particulières									
	S1	<b>BCC Transverse</b>																						
MSMOB130 MEMOB130	S1	UE Recherche	Research	Obligatoire	A Rousseau C. Talot		13	11		24		24	2	100%	Ecrit Oral Travail personnel					70%	Travail personnel	30%	Oral	
MSMOB140 MEMOB140	S1	UE Pharmacologie	Pharmacology	Obligatoire	E. Hericher C. Talot		17	2		19		19	2	100%	Ecrit Oral Travail personnel					100%	Ecrit			
MSMOB150 MEMOB150	S1	UE Santé Publique	Public health	Obligatoire	E. Hericher C. Talot		20	3		23		23	2	100%	Ecrit Oral Travail personnel					100%	Ecrit			
MSMLI101 MEMLI001	S1	<b>BCC d'OUVERTURE</b>	<b>Opening</b>	1 option à choisir						<b>8 à 30</b>		<b>14-30</b>	<b>3</b>											
<b>UVSQ</b>																								
TAPSMSE2	S1	UE Sport	Sport	Optionnel	P. Nieto			18		18		18	3	100%	Travail personnel Epreuve pratique					100%	Travail personnel Epreuve pratique			
MSMLI260	S1	UE Master Biologie	Master biology	Optionnel	A. Rincheval S. Vinit		20		10	30		30	3	<a href="http://www.uvsa.fr/contrôles-de-connaissances-2018-2019-de-l-ufp-des-sciences-397305.kjsp?RH=1193307556885">http://www.uvsa.fr/contrôles-de-connaissances-2018-2019-de-l-ufp-des-sciences-397305.kjsp?RH=1193307556885</a>										
TEVA	S1	UE Engagement et vie associative	Commitment and community life	optionnel	F. Misguich		8			8	6	14	3	70%	Oral + Rapport d'activité	30	QCM + CROQ			100	QCM + CROQ			
MSMLI250 MEMLI250	S1	UE libre autre composante ou projet personnel de l'étudiant	EU Free other component or personal project of the student	Optionnel	E. Hericher E. Le Roux C. Talot					24		24	3											
<b>Département de Maieutique</b>																								
MSMLI130	S1	UE Médecines alternatives	Alternative medicine	Optionnel	E. Hericher			24		24		24		100%	Présentiel obligatoire					100%	Travail personnel Epreuve pratique			
MSML241	S1	UE Echographie	Ultrasound	Optionnel	E. Hericher			24		24		24		100%	Présentiel obligatoire					100%	Travail personnel			
<b>Ecole de Foch</b>																								
MEMLI112	S1	UE Conduites addictives	Addictive behaviors	Optionnel	E. Vautrin			24		24		24		100%	Présentiel obligatoire					100%	Travail personnel			
MEMLI114	S1	UE Santé périnatale et environnement	Perinatal health and environment	Optionnel	C. Talot			24		24		24		100%	Présentiel obligatoire					100%	Ecrit			
MEMLI211	S1	UE Culture rites et religions	Culture rites and religions	Optionnel	E. Vautrin			24		24		24	3	100%	Présentiel obligatoire					100%	Ecrit			

code	Bloc annualisé (A) ou semestrialisé (S)	intitulé	intitulé en anglais	Obligatoire /optionnel	Nom responsable	cocher si reponsabl es extérieur de l'UVSQ	Volumes horaires					ECTS = coefficient	Modalités de contrôle des connaissances et compétences													
							Présentiel				Distanciel		Type de contrôle	1ère session				2nde chance								
							CM	TD	TP	Total présentiel	Nbre d'heures			Total horaire	Contrôle continu		Examen terminal		TP		2nd session		Autres			
															%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve		
	S2	BCC PERINATALITE ET SANTE GENESIQUE																								
MSMOB210 MEMOB210	S2	UE Obstétrique Maieutique	Maieutical obstetrics	Obligatoire	E. Hericher C. Talot		37	14		51		51	5	100%	Ecrit Oral Travail personnel					100%	Ecrit					
MSMOB210 MEMOB210	S2	UE Néonatalogie-Pédiatrie	Neonatology-Pediatrics	Obligatoire	E. Hericher C. Talot		29	8		37		37	3	100%	Ecrit Oral Travail personnel Epreuve pratique					80%	Ecrit	20%	Epreuve pratique			
MSMOB260 MEMOB260	S2	UE Gynecologie-Santé génésique des femmes-AMP	Gynecology-Womens's reproductive health-MPA	Obligatoire	E. Hericher C. Talot		17	10		27		27	3	100%	Ecrit Oral Travail personnel					100%	Ecrit					
MSMCL220 MEMCL220	S2	UE Apprentissages cliniques	Clinical learning	Obligatoire	E. Le Roux C. Talot								12	Cf Dispositions particulières												
MSMCL221 MEMCL221	S2	Stages	Internships	Obligatoire						270		270														
MSMCL223 MEMCL223	S2	Simulation	Simulation	Obligatoire												100%	Présentiel obligatoire						100%	Présentiel obligatoire		
MSMCL222 MEMCL222	S2	Traces d'apprentissages	Traces of learning	Obligatoire												Cf Dispositions particulières										
MSMCL224	S2	Service sanitaire- action de prévention	Health service preventive action	Obligatoire	E. Le Roux C. Talot							120	120	100%	Action de prévention Oral Présentiel obligatoire						100%	Travail personnel				
	S2	BCC Santé Société Humanité																								
MSMOB272 MEMOB272	S2	UE Economie de la santé	Health economics	Obligatoire	E. Hericher C. Talot		5	4		9		9	1	100%	Ecrit Oral Travail personnel						100%	Ecrit				
MSMOB271 MEMOB271	S2	UE Anglais	English	Obligatoire	E. Hericher C. Talot		2	8		10		10	1	100%	Ecrit Oral Travail personnel						100%	Ecrit				
MSMOB272 MEMOB272	S2	UE Droit et législation- Ethique et Gestion des Risques	Law and legislation- Ethics and Risk Management	Obligatoire	E. Hericher C. Talot		16	9		25		25	2	100%	Ecrit Oral Travail personnel						100%	Ecrit				
MSML201 MEMLI002	S2	BCC d'ouverture		1 option à choisir						8 à 30		14 à 30	3													
UVSQ																										
TAPSMSE2	S2	UE Sport	Sport	Optionnel	P. Nieto			18		18		18	3	100%	Travail personnel Epreuve pratique						100%	Travail personnel Epreuve pratique				
MSMLI260	S2	UE Master Biologie	Master biology	Optionnel	A. Rincheval S. Vinit		20		10	30		30	3	<a href="http://www.uvsq.fr/controles-de-connaissances-2018-2019-de-l-ufr-des-sciences-397305.kjsp?RH=1193307556885">http://www.uvsq.fr/controles-de-connaissances-2018-2019-de-l-ufr-des-sciences-397305.kjsp?RH=1193307556885</a>												
TEVA	S2	UE Engagement et vie associative	Commitment and community life	optionnel	F. Misguich		8			8	6	14	3	70%	Oral + Rapport d'activité	30	QCM + CROQ				100	QCM + CROQ				
MSMLI250 MEMLI250	S2	UE libre autre composante ou projet personnel de l'étudiant	EU Free other component or personal project of the student	Optionnel	E. Hericher E. Le Roux C. Talot					24		24	3													
Département de Maieutique																										
MSML231	S2	UE Ethique clinique	Clinical Ethics	Optionnel	S. Baumann			24		24		24	3	100%	Présentiel obligatoire						100%	Travail personnel				
MSML240	S2	UE Installation en libéral	liberal installation	Optionnel	E. Hericher			24		24		24	3	100%	Présentiel obligatoire						100%	Travail personnel				
MSML241	S2	UE Echographie	Ultrasound	Optionnel	E. Hericher			24		24		24	3	100%	Présentiel obligatoire						100%	Travail personnel				
Ecole de Foch																										
MEMLI112	S2	UE Conduites addictives	Addictive behaviors	Optionnel	E. Vautrin			24		24		24		100%	Présentiel obligatoire						100%	Travail personnel				
MEMLI114	S2	UE Santé périnatale et environnement	Perinatal health and environment	Optionnel	C. Talot			24		24		24		100%	Présentiel obligatoire						100%	Ecrit				
MEMLI211	S2	UE Culture rites et religions	Culture rites and religions	Optionnel	E. Vautrin			24		24		24	3	100%	Présentiel obligatoire						100%	Ecrit				